



## COMMUNIQUÉ IMPORTANT

### LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION D'EAU

*Rivière-Rouge, le 8 janvier 2018, 14 h* - La Ville de Rivière-Rouge informe ses résidents, du secteur L'Annonciation, de la levée de l'avis d'ébullition d'eau qui était en vigueur depuis le 2 janvier dernier. Il n'est donc dorénavant plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

La Ville de Rivière-Rouge est désolée des inconvénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa patience et de sa compréhension.

*Denis Charette, maire*

*Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics*